Peut-on persécuter un nom ? Jean-Claude Milner lecteur de Spinoza

Charles Ramond

▶ **To cite this version:**

Charles Ramond. Peut-on persécuter un nom ? Jean-Claude Milner lecteur de Spinoza. Journée d'étude "Le Théologico-Politique (1), Spinoza et la persécution -Autour du livre de Jean-Claude Milner 'Le Sage Trompeur' (Verdier)", Resp. Yves-Charles Zarka. Université Paris Descartes, Sciences Humaines et Sociales Sorbonne, EA 3625 GEPECS, Équipe Philépol., Oct 2013, Paris, France. halshs-00922970

HAL Id: halshs-00922970

https://shs.hal.science/halshs-00922970

Submitted on 6 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris-Descartes / Philépol, 12 octobre 2013, Sorbonne, Amphithéâtre Durkheim.
Journée d'étude *Le Théologico-Politique (1), Spinoza et la persécution –Autour du livre de Jean-Claude Milner* Le Sage Trompeur (Verdier), Resp. Yves-Charles Zarka.

Peut-on persécuter un nom ?
Libres raisonnements à partir du livre de Jean-Claude Milner *Le Sage Trompeur*.

Par Charles RAMOND (Paris 8 / LLCP)

« Nous étions bien abusés »… Oui, comment ne pas avoir envie de reprendre, pour évoquer le tout récent ouvrage de Jean-Claude Milner *Le Sage Trompeur –Libres raisonnements sur Spinoza et les Juifs –Court Traité de Lecture 1* (Verdier, 2013), comment ne pas avoir envie de reprendre les mots fameux qui ouvrent la première des *Provinciales* ? Nous étions bien abusés… Nous croyions que Spinoza, défenseur de la liberté de parole, de la liberté de croyance, de la démocratie et de la paix, fragiles conquêtes toujours menacées par la violence des foules et des prêtres de toutes natures qui ne manquent jamais à s'offrir pour la canaliser à leur profit, que Spinoza, donc, avait assez chèrement payé tout cela en s'étant vu d'abord chassé et maudit par sa propre communauté religieuse, puis en étant demeuré par son œuvre, pendant des siècles, objet de scandale dans tout univers théologico-politique, en même temps qu'il ne cessait de servir d'étendard aux diverses formes de la liberté et de l'émancipation. Nous étions bien abusés… Car, en se fondant sur l'analyse de deux paragraphes du chapitre III du *TTP* (chapitre intitulé « De la vocation des Hébreux et si le don prophétique fut particulier aux Hébreux »), Jean-Claude Milner entend révéler la doctrine secrète, blessante comme les épines

de la rose, et même « indécente », que Spinoza aurait dissimulée, dans le TTP aux yeux de presque tous, pour la réserver seulement à ceux capables de la saisir en suivant un certain nombre d'indices dispersés dans le texte.

Comme je suis le premier à parler aujourd'hui (je profite de cette référence à la situation présente pour remercier Yves-Charles Zarka de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer sur des sujets à ce point sensibles dans le cadre de l'UR Philépol, et Jean-Claude Milner pour être présent parmi nous), et comme le passage en question sera au cœur de toutes nos discussions, il m'a semblé utile de le reproduire sur l'exemplier qui vous a été distribué. Je le cite tel qu'il figure dans l'ouvrage de Milner, p. 7-8, c'est-à-dire dans la traduction de Charles Appuhn, dans laquelle Milner a néanmoins introduit la division en paragraphes de l'édition Moreau / Akkerman, car il entend le considérer comme un « manifeste autonome » (*ST* 9) à l'intérieur du *TTP*. Voici donc le passage :

> (1) Aujourd'hui donc les Juifs n'ont absolument rien à s'attribuer qui doive les mettre au-dessus de toutes les nations. Quant à leur longue durée à l'état de nation dispersée et ne formant plus un État, elle n'a rien du tout de surprenant, les Juifs ayant vécu à part de toutes les nations de façon à s'attirer la haine universelle et cela non seulement par l'observation de signes extérieurs opposés à ceux des autres nations, mais par le signe de la circoncision auquel ils restent religieusement attachés. Que la haine des nations soit très propre à assurer la conservation des Juifs, c'est d'ailleurs ce qu'a montré l'expérience. Quand un roi d'Espagne contraignit les Juifs à embrasser la religion de l'État ou à s'exiler, un très grand nombre devinrent catholiques romains et ayant part dès lors à tous les privilèges des Espagnols de race, jugés dignes des mêmes honneurs, ils se fondirent si bien avec les Espagnols que, peu de temps après, rien d'eux ne subsistait, pas même le souvenir <*ut pauco post tempore nullae eorum reliquiae manserint, neque ulla memoria*>. Il en fut tout autrement de ceux que le roi de Portugal obligea à se convertir ; ils continuèrent à vivre séparés parce qu'ils étaient exclus de toutes les charges honorifiques.
>
> J'attribue aussi une telle valeur en cette affaire au signe de la circoncision, qu'à lui seul je le juge capable d'assurer à cette nation juive une existence éternelle ; si même les principes de leur religion n'amollissaient leurs cœurs, je croirais sans réserve, connaissant la mutabilité des choses humaines, qu'à une occasion donnée les Juifs rétabliront leur empire et que Dieu les élira de nouveau. De l'importance que peut avoir une particularité telle que la circoncision, nous trouvons un exemple remarquable dans les Chinois : eux-aussi conservent très religieusement l'espèce de queue qu'ils ont sur la tête comme pour se distinguer de tous les autres hommes, et par là ils se sont conservés pendant des milliers d'années, dépassant de beaucoup en antiquité toutes les nations ; ils n'ont pas maintenu leur empire sans interruption, mais l'ont toujours relevé quand il s'est trouvé ruiné et le relèveront encore sans aucun doute sitôt que le courage des Tartares

> commencera d'être affaibli par une vie molle et luxueuse ». (Spinoza, *Traité Théologico-Politique*, chp. 3, trad. Charles Appuhn, reprise in Jean-Claude Milner, *Le Sage Trompeur*, p. 7-8).

J'ai donné le latin de la phrase qui sans doute a motivé toute l'entreprise de Milner : en Espagne, dit Spinoza, les Juifs « se fondirent si bien avec les Espagnols que, peu de temps après, rien d'eux ne subsistait, pas même le souvenir <*ut pauco post tempore nullae eorum reliquiae manserint, neque ulla memoria*> ». Je ne m'attacherai pas à l'analyse par laquelle Milner montre que Spinoza énonce ici quelque chose d'historiquement inexact, mais à l'importance qu'il accorde à cette déclaration de Spinoza d'un point de vue symptômal et civilisationnel. Spinoza désirait en effet tellement, selon Milner, qu'il ne reste un jour rien des Juifs, « pas même le souvenir », qu'il n'aurait pas hésité à remplacer la réalité historique par l'expression de son propre désir. Et donc la vérité du passage que nous venons de lire, vérité confirmée aux yeux de Milner par l'ensemble des analyses minutieuses et fort intéressantes qu'il en propose, et par extension la vérité secrète, blessante, indécente, du *TTP*, serait que Spinoza voulait la disparition pure et simple des Juifs, jusqu'à l'effacement de leur souvenir et de leur nom, et que par conséquent, pour reprendre les termes de Milner, Spinoza aurait écrit, avec le *TTP*, un traité de la « persécution parfaite ».

Bien sûr, il faut supposer trois siècles de cécité presque totale sur le sens du *TTP* et de l'entreprise spinoziste en général. Il y a tout de même là, Milner le reconnaît, matière à interrogation :

> (2) Comment l'alchimie de l'histoire a-t-elle transmué *le doctrinaire de la persécution parfaite* en icône de la liberté de croyance ? (*ST* 106 [je souligne, CR])

Et sans doute, Milner n'aurait pas pu soutenir à propos du seul Spinoza une thèse à ce point contraire au sens commun. S'il lui est possible, et même nécessaire, d'énoncer des thèses aussi radicales au sujet du *TTP*, c'est parce que sa réflexion sur Spinoza s'inscrit dans un projet de révélation et de dénonciation bien plus large, qu'il poursuit depuis de nombreuses années, et principalement dans trois livres qu'il présente lui-même comme formant un « ensemble » voire un « tryptique »[1], à savoir *Les Penchants Criminels de l'Europe Démocratique* (2003), *Le Juif de Savoir* (2006) et *L'Arrogance du Présent* (2009). Les analyses développées dans *Le Sage Trompeur* (le livre qui nous réunit aujourd'hui) étaient d'ailleurs déjà esquissées aux p. 108-109 des *Penchants Criminels de l'Europe Démocratique*.

[1] *L'Arrogance du présent*, 243

Pour l'essentiel, Milner est convaincu du fait que « L'Europe démocratique », par ses traits principaux (goût pour le savoir universel et exigence démocratique) n'a pu et ne peut se construire et se maintenir qu'à la condition de l'effacement, de la disparition, de la persécution, de l'extermination des Juifs et de ce qu'il appelle « le nom juif » (n-o-m). De ce point de vue Milner est convaincu qu'il n'y a pas antinomie (contrairement à ce qu'on croit parfois naïvement), mais complémentarité (pour ne pas dire complicité) historique entre l'Allemagne nazie et l'Europe démocratique, et complémentarité (pour ne pas dire complicité) à venir entre l'Europe démocratique et l'Islamisme radical. Ces alliances successives supposent en effet un seul et unique ennemi, toujours le même, les Juifs ou « le nom juif ». Ainsi, pour Milner, la « paix » que recherche l'Europe démocratique, et dont elle fait l'un de ses idéaux et l'une de ses réussites, n'est pas autre chose que le « djihad » de ceux qu'on présente parfois comme ses ennemis, mais qui forment avec elle un véritable couple :

> (3) Pour les uns, l'expansion se nomme *paix* ; pour les autres, elle se nomme *djihad*. […] Du point de vue des Européens, impavidement eurocentrés, Durban en 2001 et Paris en 2003 marquèrent la rencontre et l'alliance entre deux illimités : l'illimitation européenne d'une part (la société conforme à la modernité européenne doit s'étendre à l'humanité entière) et l'illimitation musulmane d'autre part (la société conforme au Coran doit s'étendre à l'humanité entière). Non pas choc des civilisations, mais au contraire insertion réciproque, […] comme la prise mâle et la prise femelle des électriciens. (*Les Penchants criminels de l'Europe démocratique*, p. 94)

La lecture de Spinoza par Milner, dans *Le Sage Trompeur*, ne prend sens que dans un tel cadre civilisationnel, voire eschatologique. Milner ne veut pas avoir à déterminer, sans doute, si Spinoza est ou non un « précurseur » des persécutions effectives des Juifs[2] ; mais pourquoi avoir alors parlé de « penchants » criminels de l'Europe démocratique ? Qui dit « penchants » ne dit-il pas « précurseur » ? Spinoza sera ainsi considéré dans *Le Sage Trompeur*, à l'exemple des thèses qu'avait développées Benny Lévy dans *Le Meurtre du Pasteur* (2002)[3], comme l'un des foyers les plus actifs et les plus virulents d'une modernité européenne sinon consciemment anti-juive, du moins anti-juive de fait, dont il incarnerait et sublimerait toutes les composantes : l'universel, la démocratie et le christianisme (à tout le moins la christophilie).

La « persécution parfaite », dont, à suivre Milner, Spinoza se serait fait le « doctrinaire » dans le *TTP*, est une persécution « sans effusion de sang ». Il

[2] *ST* 9.

[3] Voir le Compte Rendu de ce livre par Jean-Claude Milner, sur http://www.editions-verdier.fr/v3/oeuvre-meurtrepasteur.html .

ne s'agira pas d'exterminer physiquement les Juifs, mais de faire disparaître, d'effacer leur nom, jusqu'à ce que, on s'en souvient, il ne reste d'eux plus aucune trace, plus aucun souvenir :

> (4) Les autorités politiques, si elles se soucient de la liberté et du bonheur des gouvernés, auront donc à cœur de faire disparaître le vocable *juif* de la langue usuelle. […]. Il ne s'agit pas de race, mais de nom. Il ne s'agit pas de mise à mort, mais d'obtenir, sans effusion de sang, que plus personne ne se dise Juif. (*ST* 91)

Mais Milner, visiblement, ne croit pas lui-même à la distinction entre une « persécution parfaite », qui se ferait « sans haine » et « sans effusion de sang », et les formes diverses de persécutions imparfaites qui se sont faites, au cours de l'histoire, bel et bien dans la haine et l'effusion de sang. En réalité, c'est constant dans *Le Sage Trompeur*, et c'est bien sûr essentiel à son propos si on le situe dans le cadre plus général que j'ai indiqué tout à l'heure, Milner ne cesse de montrer, ou de pratiquer lui-même, le glissement qui va de la « persécution parfaite » à la « persécution » imparfaite ou violente, bref à la persécution tout court : voyez par exemple la note 1 de la p. 92, donc presque immédiatement après le passage que je viens de citer, où il était question d'une persécution spinoziste « sans effusion de sang » :

> (5) Un provocateur jugerait que la Révocation de l'édit de Nantes applique aux protestants la technique de persécution que Spinoza théorisait pour les Juifs. (*ST* 92 n. 1)

Bien sûr, ce discours n'est pas entièrement assumé : il y est question d'un « provocateur » (donc quelqu'un qui exagèrerait) et qui « jugerait » au conditionnel. Mais le texte est bien là : les persécutions bien réelles, et souvent atroces, des protestants par Louis XIV, sont données comme un exemple de « la technique de persécution que Spinoza théorisait pour les Juifs », donc des persécutions bien réelles, *avec* effusions de sang.

Ce glissement est constant dans l'ouvrage. Par exemple, Milner concède à Spinoza une « limite » à la persécution qu'il théorise :

> (6) Une seule limite cependant, mais de première importance pour nous modernes : le massacre n'est pas permis. (*ST* 102)

Comme si Spinoza s'était fait, une fois de plus, le doctrinaire d'une persécution, si l'on ose dire, « soft », sans massacres. Mais quelques lignes plus loin, on lit :

> (7) Spinoza sait qu'aux oreilles du vulgaire, ses thèses indécentes résonneraient comme un manuel des persécuteurs. (*ST* 103)

Autrement dit, si quelqu'un ne faisait pas vraiment attention, n'était pas très éduqué, très prévenu, très distingué, il pourrait très bien prendre les thèses de Spinoza, comme dit Milner, pour un « manuel des persécuteurs », mais des persécuteurs « hard », cette fois-ci, avec « massacres » et « effusions de sang ».

Le glissement de la persécution parfaite à la persécution imparfaite (ou brutale) est donc presque inévitable, et se produit d'ailleurs sans cesse dans le livre de Milner. Il prend la forme d'une équivalence entre « effacer le nom juif » (qui pourrait se faire, ou devrait pouvoir se faire, « sans effusion de sang ») et « persécuter les Juifs » (qui suppose des effusions de sang). Le glissement vient donc du passage de « effacer » un nom à « persécuter » des personnes, comme si l'un entraînait presque inévitablement l'autre. Voyez par exemple la conclusion du chp 3 du *Sage Trompeur*, entièrement en italiques d'insistance :

> (8) -*Il est possible à une autorité politique d'effacer un nom de manière parfaite ;*
> *-L'effacement parfait d'un nom requiert une persécution politique parfaite ;*
> *-Pour qu'elle soit à la fois politique et parfaite, la persécution doit s'accomplir sans haine ;*
> *-Puisque les Juifs suscitent une haine universelle, la persécution sans haine à leur égard […], etc.*
> *-La persécution politique parfaite à l'encontre des Juifs […] est admirable ;*

Le deuxième théorème (appelons-le ainsi par commodité) montre bien le glissement de « effacement » à « persécution » (« l'effacement *requiert* une persécution »). Puis, au fur et à mesure que le discours progresse, ce qui était au départ « effacement d'un nom » devient « persécution » « des Juifs » (et non plus de leur nom). La thèse de Milner est ainsi, de toute évidence, que l'effacement du nom est toujours le prélude à une persécution, qu'on peut bien appeler « parfaite » un moment, mais dont la réalité se révèle bien vite pour ce qu'elle est, à savoir une persécution réelle, avec massacres et effusions de sang. Et que par conséquent, il n'y a pas à distinguer la volonté d'effacer un nom de celle de persécuter une population, et tout particulièrement bien sûr en ce qui concerne ce que Milner appelle « le nom juif » et les Juifs.

Ma question aujourd'hui sera donc tout simplement : au-delà de Spinoza, pris ici comme point d'appui, comme référent, et non pas comme objet unique, est-ce le cas ? La conclusion de l'effacement du nom à la persécution des personnes est-elle bonne ? Est-elle bien tirée ? Est-elle légitimée par quelque argument recevable que ce soit ? C'est ce qu'il nous faut donc maintenant examiner.

Avant d'en venir à l'examen de cette question pour elle-même, je souhaiterais dire rapidement, comme spécialiste de la philosophie de Spinoza, en quoi le livre de Jean-Claude Milner, même si on peut lui adresser des critiques précises et ajustées, à la manière de ce qu'a fait Laurent Bove dans le numéro 13 de la *Revue des Livres*, m'a souvent semblé guidé par des intuitions justes sur les problèmes centraux du spinozisme, même si, assez étrangement, il semble parfois refuser de considérer l'essentiel du spinozisme sur les points même qu'il évoque. Je donnerai deux exemples : le rapport aux Turcs et à l'Islam, et le respect de la parole donnée.

Soit d'abord le rapport aux Turcs, très présent chez Spinoza. Milner l'envisage principalement du point de vue de la « conversion ». Il se demande si Spinoza n'était pas à la recherche d'un « exemple effectif où les Juifs auraient conservé la circoncision, tout en renonçant à leur religion » (*ST* 77). Sabbataï Tsevi, qui avait été considéré en 1666 comme le nouveau Messie, avant de se convertir cette même année à l'Islam, entraînant à sa suite de nombreuses conversions, est pour Milner une incarnation possible de la solution au problème que se serait alors posé Spinoza. Mais (outre le fait que Spinoza ne souffle mot de Sabbataï Tsevi) on ne peut qu'être étonné de voir un lecteur attentif de Spinoza, et tout particulièrement du *TTP*, accorder une telle importance à la question de la « conversion ». Le point fondamental du *TTP* est en effet le salut « par l'obéissance ». Par l'obéissance, on touche sans doute à quelque chose d'important aux yeux de Spinoza chez les Turcs et dans l'Islam. Mais la leçon véritablement originale, pour ne pas dire révolutionnaire du *TTP*, est que, si le salut passe par l'obéissance à la vraie règle de vie, comme le montrent les Écritures, alors le contenu de la foi, les dogmes, et par conséquent la question de la conversion, n'ont pas une grande importance, comme on le voit très clairement sur un passage (entre mille autres) de la fin du chp. 13 :

> (9) Il ne faut donc pas croire le moins du monde que les opinions, considérées en elles-mêmes, sans avoir égard aux œuvres, aient rien de pieux ou d'impie ; nous ne dirons qu'une croyance humaine est pieuse ou impie qu'autant que celui qui la professe est mû par ses opinions à l'obéissance ou qu'au contraire il en tire lice de péché et de rébellion. (Spinoza, *TTP* chp. 13, fin)

Le rapport aux Turcs et à l'Islam est donc tiré par Milner vers la question de la conversion au moment même où l'effort principal de Spinoza, dans le TTP, est de séparer les questions de l'obéissance à la vraie règle de vie et de la conversion.

Quant au deuxième point : Milner remarque très justement, aux pages 94-95 du *Sage Trompeur*, que Spinoza désigne comme « séditieuse », entre autres, l'opinion selon laquelle « personne » ne devrait « tenir ses promesses ».

Il en profite alors pour faire le rapprochement avec la fameuse prière « Kol Nidré », qui est récitée lors de la fête de Yom Kippour, qui est l'une des plus populaires et des plus controversées également chez les Juifs, et dans laquelle « les Juifs demandent l'annulation des vœux et des serments de l'année (passée ou à venir, suivant les communautés) » (ST 95) :

> (10) Tous les vœux que nous avons pu faire depuis le jour de Kippour passé à ce jour de Kippour, toute interdiction ou sentence d'anathème que nous prononcerions contre nous-même, toute privation ou renonciation que, par simple parole, par vœu ou par serment, nous pourrions nous imposer, nous les rétractons d'avance ; qu'ils soient tous déclarés non valides, annulés, dissous, nuls et non avenus ; qu'ils n'aient ni force ni valeur ; que nos vœux ne soient pas regardés comme vœux, ni nos serments comme serments. (Prière *Kol Nidré*, in *ST* 95-96).

Milner fait alors également remarquer, à juste titre, que Spinoza est l'un des rares philosophes qui cautionnent le fait de ne pas tenir sa parole. Et il cite à bon droit plusieurs passages en ce sens, tirés du *TTP*, de *E*, et du *TP*[4]. La conclusion logique devrait en être que Spinoza devrait se ranger au côté des juifs, admirer le Kol Nidré, et se faire le théoricien officiel du non respect des promesses et des pactes. Or, comme le remarque Milner, on lit le contraire dans le *TTP* : l'opinion selon laquelle « personne » ne devrait « tenir ses promesses » est considérée comme « séditieuse » par Spinoza, c'est-à-dire comme une opinion « qu'on ne peut poser sans lever le pacte par lequel l'individu a renoncé à son droit d'agir selon son propre jugement »[5]. Milner choisit de voir ici la dénonciation par Spinoza d'un groupe (les Juifs) qui professerait exactement les mêmes opinions que lui Spinoza défend par ailleurs, alors qu'il y a là manifestement une contradiction laissant la voie ouverte à *deux* interprétations possibles : ou bien Spinoza pense effectivement qu'il ne faut pas être lié par ses promesses, et dans ce cas sa dénonciation des juifs dans le TTP (en admettant qu'il s'agisse bien d'une telle dénonciation) doit être considérée comme factice, diplomatique, ou atténuée d'une façon ou d'une autre. Ou bien, au contraire, on considèrera que Spinoza s'en prend en effet aux juifs et au Kol Nidré dans le TTP, et dans ce cas il faudra considérer comme mensongères ou prudentielles toutes les autres déclarations par lesquelles il déclare qu'on ne doit pas se sentir lié par des pactes ou des promesses. Mais on ne peut pas laisser cohabiter les deux interprétations. Or vers laquelle des deux devrait nous faire pencher une compréhension globale de la philosophie de Spinoza ? Le doute n'est guère permis. Comme on le sait, dans le *TP*, sa dernière œuvre, Spinoza a renoncé à la théorie du pacte social

[4] *ST* 94.

[5] Spinoza, *TTP*, chp. 20, trad. Appuhn p. 331.

comme modèle explicatif de la constitution des sociétés. Bien des raisons peuvent être avancées pour expliquer cette évolution. Dans une étude antérieure[6], j'ai essayé de montrer que Spinoza était sans doute sensible au fait qu'un premier pacte ne pourrait se passer que sous la terreur : la scène primitive, ou plutôt fondatrice, de la société, ne pouvant advenir que dans un moment de terreur collective, dont le modèle présentable ou représentable serait la scène du voleur qui veut vous faire donner votre bourse contre votre vie, et auprès duquel, dira toujours Spinoza, vous ne ferez un pacte que pour vous délivrer du péril de la mort, c'est-à-dire un pacte toujours déjà caduc et qu'il n'y aura aucune raison de tenir par la suite. Or, si tout pacte ou toute promesse, dans la société, sont à l'image de ce pacte fondateur, Spinoza en est venu à comprendre, telle est du moins la lecture que j'en propose, qu'aucune promesse ne pouvait jamais avoir de valeur dans le futur, mais toujours seulement, d'un point de vue machiavélique, pour ruser et tromper un adversaire ici et maintenant. Pour toutes ces raisons, la pensée politique de Spinoza s'est peu à peu complètement détachée de la prise en considération des promesses et des pactes, même s'ils sont encore présents dans le TTP. Et donc, si discours secret il y avait, si double jeu de Spinoza il y avait, il faudrait, à rebours de ce que propose Milner, faire l'hypothèse que l'opinion déclarée séditieuse par Spinoza dans le TTP et qui en effet pourrait viser le Kol Nidré et les Juifs n'est déclarée telle qu'à double entente, et certainement pas dans une visée persécutrice. Dans ce cas comme dans le cas précédent (les Turcs, l'Islam et l'obéissance), la mise en lumière d'un réel problème chez Spinoza s'accompagne ainsi chez Milner d'une espèce de cécité volontaire au sens général de la doctrine, et conduit donc à affaiblir, à mon avis, ses conclusions. D'ailleurs, exactement comme dans le cas précédent, Spinoza insiste sur le fait que la dimension séditieuse d'une opinion ne vient pas de son contenu, de ce qu'elle est « considérée en elle-même », mais « de l'action qui s'y trouve impliquée ». Je veux bien que la distinction ne soit pas toujours facile à faire. Il n'en reste pas moins que, une fois encore, Spinoza y insiste sur le fait que le contenu des croyances et des opinions importe au fond assez peu.

Nous en venons par là à la question du rapport entre persécution d'un nom et persécution d'une personne ou d'un groupe de personnes, et, pour être précis, à la question exacte que pose Milner dans tous ses derniers ouvrages jusques y compris dans *Le Sage Trompeur* : l'existence de l'Europe démocratique (dispositif au cœur duquel se trouverait Spinoza) suppose-t-elle

[6] C. Ramond, « L'irrévocabilité des promesses chez Hobbes », in *Liberté et nécessité chez Hobbes et ses contemporains –Descartes, Cudworth, Spinoza, Leibniz*, sous la direction de Yves-Charles Zarka, Paris : Vrin (« Hobbes supplementa »), 2012, p. 25-45.

un effacement de ce que Milner appelle « le nom juif », et cet effacement à son tour peut-il aller sans une persécution réelle ? Pour un lecteur de Spinoza comme je le suis, et comme nombreux le sont parmi nous, une telle question ne peut pas rester théorique. Il s'agit de la plus grave et de la plus lourde accusation que l'on puisse porter. Qui suit Spinoza, qui l'apprécie, qui s'en nourrit ou s'en inspire, se voit chargé par Milner du poids d'un crime sans équivalent, du crime des crimes du XXème siècle, ou du moins d'en être le complice, sans compter les crimes présents et à venir. On pourrait être tenté de traiter de telles accusations par un sourire et un haussement d'épaules. Mais le simple fait d'être ici présents et de participer à une telle discussion montre que nous n'avons pas choisi d'ignorer la question ou l'accusation, mais de l'affronter et de nous en défendre, dans la mesure où elle a un intérêt théorique et aussi pratique.

Je voudrais donc essayer maintenant de montrer que l'éventuelle disparition du « nom juif » (à supposer qu'une telle chose se produise) ne viendrait ni d'une politique d'effacement, ni (encore moins) d'une politique de « persécution », mais de raisons linguistiques, sémantiques, ontologiques principalement, auxquelles peut nous donner accès une analyse menée entre autres selon les méthodes du langage ordinaire.

Jean-Claude Milner utilise sans cesse l'expression « le nom juif ». On lit ainsi, dès le début du *Sage Trompeur* :

> (11) Je me permets de renvoyer à mes autres travaux portant sur le nom juif. (*ST* 9)

Et de fait « le nom juif » apparaît partout dans les autres livres que j'ai déjà cités, et qui forment un ensemble avec *Le Sage Trompeur*. Or cette expression, dont on voit bien en gros ce qu'elle veut dire ou ce qu'elle désigne (comme par exemple lorsque, parlant des « conversos », Milner écrit, p. 51 : « un de leurs ancêtres avait <u>porté le nom juif</u> »), cette expression, donc, garde quelque chose d'assez énigmatique et obscur dès qu'on s'en approche, ce qui n'est pas sans conséquences pour la question de la persécution des noms qui nous occupe ici.

D'abord, en effet, l'expression « le nom juif » ne fait pas partie du langage ordinaire. L'emploi réitéré de cette expression par Milner m'avait conduit, contre toute évidence, à me demander s'il ne voulait pas désigner par là ce qu'on appelle usuellement des « noms juifs », comme Weill, Lévy, etc. ; c'est-à-dire des noms qui seraient typiquement, intrinsèquement juifs (ou reconnus comme tels). Mais même dans ce cas, l'expression n'apparaît pas sous la forme complète « le nom juif », avec l'article défini. On dira par exemple : « Lévy est <u>un</u> nom juif », mais on ne dira pas « Lévy est <u>le</u> nom juif ».

La phrase déjà citée « un de leurs ancêtres avait porté le nom juif » montre à l'examen la même construction non-usuelle et dépourvue de signification. On porte le nom « de » ses parents ; on porte « un » nom juif (ou réputé tel), mais personne ne porte « le nom juif », comme s'il n'y en avait qu'un… Ou alors, on « est juif », et dans ce cas on porte « le nom de juif », et encore, très métaphoriquement, car en fait ce n'est pas ce nom qu'on « porte » (on s'appelle Durand, Dupont, ou Weil), mais un nom de plus, un surnom, que parfois on vous inflige. Je ne suis pas parvenu à trouver ou à former une seule phrase usuelle comprenant l'expression « le nom juif », et ne suis pas parvenu non plus à me faire une idée précise de ce que « porteraient » des gens qui « porteraient le nom juif ». Donc, lorsque Milner semble craindre comme une catastrophe considérable l'effacement « du nom juif », on a d'abord envie de le rassurer, en lui disant que, faute d'être apparu (à part dans ses propres livres), « le nom juif » n'est pour l'instant guère menacé de disparition…

Cet écart par rapport à l'usage n'est pourtant pas, à mon avis, sans signification : car si la définition ou le référent du terme « juif » étaient clairs pour Milner, il n'aurait nul besoin de recourir sans cesse à l'étrange expression « le nom juif ». Milner soumet par ailleurs l'expression à l'arbitraire du signe saussurien (*ST* 84) : « le nom juif », comme tous les autres noms et comme tous les mots d'une langue, étant selon lui « un signe strictement conventionnel », il peut donc être amené, comme tous les signes linguistiques, à changer de valeur linguistique, puis, un jour, à disparaître, sans qu'il y ait lieu de parler de persécutions, ni même d'effacement.

Les termes en effet peuvent disparaître d'une langue pour de multiples raisons : lorsque plus aucune réalité ne leur correspond (on peut penser au « phlogistique », ou à « l'éther », ou aux « humeurs » en médecine) ; ou encore lorsqu'ils ont un caractère intrinsèquement insultant (on peut penser au terme « nègre », qui n'est pratiquement plus utilisable de nos jours tant il est chargé historiquement, à tel point qu'il rend difficilement acceptable et lisibles des livres qui l'employaient naturellement –comme par exemple *L'Ile Mystérieuse* de Jules Vernes, mais encore bien d'autres). Certains termes disparaissent aussi parce que, sans être à proprement parler insultants, ils correspondent à des distinctions ou à des situations sociales qui ne font plus sens, ou que plus personne ne veut endosser ou assumer : par exemple, « Mademoiselle » a disparu des formulaires administratifs ; et il existe actuellement des revendications très légitimes à faire disparaître les mentions « Monsieur » et « Madame » des formulaires administratifs ou commerciaux lorsque cette mention n'est pas strictement indispensable ou pertinente. La disparition d'un terme n'est donc pas toujours regrettable, elle est parfois souhaitable, parfois même bienvenue.

Le terme « juif », de ce point de vue, est le lieu d'un « double bind » particulièrement déstabilisant, dont toutes les analyses de Sartre dans les *Réflexions sur la question juive* portent la marque, et dont il n'a jamais pu, malgré tous ses efforts, se dégager. D'un côté, il est impossible et même interdit de le définir, que ce soit en intension, par des caractéristiques objectives et communes (qui seraient alors, soit physiques, soit morales, options également inacceptables), ou que ce soit en extension, en établissant des listes de juifs : car l'antisémitisme commence précisément avec la description « objective » des « juifs », ou avec l'établissement de listes. L'acte même de la définition étant ainsi impossible, sauf à se déclarer par là même antisémite, on y renonce. Mais alors, on tombe, comme l'a éprouvé Sartre, de Charybde en Scylla, car renoncer à la possibilité de définir ou de caractériser, c'est inévitablement, à terme, renoncer à l'existence même du nom comme de son référent. Donc, pour le terme « juif », et pour quelques autres qui partagent son sort (comme « femme », « arabe » ou « noir »), on est comme condamné à errer entre l'impossibilité de définir et l'impossibilité de renoncer à l'existence du référent.

Sartre tenta héroïquement de trouver une troisième voie, on le sait, en proposant, dans la dernière section de son ouvrage, un « libéralisme concret » tout entier caractérisé par la formule « en tant que », censée conserver un minimum de communauté de pensées, de comportements ou de croyances aux « Juifs », aux « femmes », aux « Arabes » et aux « Noirs », sans pour autant recréer, pour chacun des groupes concernés, une réalité ou une essence qui aurait immédiatement fait régresser au point de départ. Mais l'échec de cette solution était inévitable, et patent dans le texte :

> (12) Certes, <les Juifs> rêvent de s'intégrer à la nation, *mais en tant que Juifs* […]. Les Juifs, comme aussi bien les Arabes ou les Noirs, dès lors qu'ils sont solidaires de l'entreprise nationale, ont le droit de regard sur cette entreprise ; ils sont citoyens. Mais ils ont ces droits *à titre de* Juifs, de Noirs, ou d'Arabes, c'est-à-dire comme personnes concrètes. Dans les sociétés ou la femme vote, on ne demande pas aux électrices de changer de sexe en approchant de l'urne : la voix de la femme vaut rigoureusement celle de l'homme, mais c'est en tant que femme qu'elle vote avec ses passions et ses soucis de femme, avec son caractère de femme » (Sartre, *Réflexions sur la Question Juive*, Gallimard, coll. « Folio », p. 175 et 177).

Les majuscules, les minuscules, et les italiques sont de Sartre. Je me suis toujours demandé, depuis que je lis ce texte, ce que pouvaient bien être, aux yeux de Sartre, des « soucis de femme » et un « caractère de femme » (avec la minuscule), et de quelle « réalité » il entendait tenir compte ici par les formules « en tant que » ou « à titre de ». De même bien sûr pour les autres noms évoqués dans ce texte avec la majuscule.

On est donc condamné, si on veut à tout prix conserver le « nom juif », à un double geste de dénégation : dire que seule parmi les autres catégories, qui ont affaire à l'imaginaire, « juif » a affaire au réel ; et dire que le nom doit être maintenu en l'absence même de définition possible ou de référent objectivable. Milner n'hésite pas à accomplir ce double geste, comme on le voit par exemple dans la conclusion du chp.8 de *L'arrogance du présent* (à mes yeux le meilleur et le plus incisif du livre) :

> (13) Dans le cas de la Gauche prolétarienne, après qu'on a laissé leur juste part aux amitiés, aux générosités, aux petitesses, au chagrin, le réel est le nom juif, incessamment dénié. (*L'arrogance du présent*, p. 219) [je souligne, CR].

Ou encore dans la Conclusion du *Juif de Savoir* :

> (14) Le juif de négation a mieux que personne pris la mesure de l'ébranlement, pressentant qu'au retour du nom juif, tant de risques étaient attachés qu'il fallait, à tout prix et même au prix de l'indignité personnelle, nier le nom. Transformer le retour réel en signal pour un départ vers l'imaginaire. (*Le Juif de Savoir*, p. 210)

On est alors au plus près de la fameuse « qualité occulte » que Spinoza a « pourchassée » en effet, sinon persécutée, dans toute sa philosophie, avec plus d'intensité peut-être que tout autre philosophe, et qui est peut-être aussi pour Milner, consciemment ou inconsciemment, un des noms possibles du « nom juif » chez Spinoza. Je ne peux d'ailleurs ici que saluer une fois de plus la lucidité qui conduit Milner à accrocher Spinoza comme je le fais moi-même au « règne de la quantité »[7], même si, en bon traditionnaliste, il le déplore[8], tandis qu'en bon moderne je m'en réjouis.

Pour maintenir à tout prix « le nom juif », et pour ne pas laisser le moindre jeu entre ce nom et le nom de l'être ou du réel, Milner n'hésite d'ailleurs pas, dans *Le Juif de Savoir*, à reprendre exactement l'argument sophistique qui consiste à dire « Si tu veux instruire Clinias, qui est ignorant, alors tu veux le tuer, parce que Clinias savant ne sera plus le même que Clinias ignorant ». Si incroyable cela soit-il, cet argument résume en effet l'essentiel de cet ouvrage, dans lequel Milner soutient que lorsque les juifs sont passés de l'étude du Talmud au « savoir universel », alors ils ont entamé le processus de disparition qui les a conduits de l'effacement de leur nom à leur extermination réelle dans et par l'Allemagne Nazie.

[7] Cf *Le Juif de Savoir*, p. 75 : La science galiléenne est « dissolution des qualités sensibles ».

[8] *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, p. 119 sq : la « quadriplicité » : il n'y a plus d'hommes, plus de femmes, plus de parents, plus d'enfants, plus de maîtres, plus de réalité, les herméneutes sont au pouvoir –tout fout le camp.

De façon très significative, Milner refuse l'idée que la création de l'État d'Israël ait pu apporter une certaine clarté dans les définitions possibles du terme « juif ». Dans les *Penchants criminels de l'Europe démocratique*, il identifie au contraire les rôles dévolus au « nom juif » et à l'« État d'Israël » :

> (15) Dans le programme de l'Europe du vingt et unième siècle, l'État d'Israël occupe exactement la position que le nom juif occupait dans l'Europe d'avant la césure de 39-45. Celle d'obstacle. (*Les Penchants criminels de l'Europe démocratique*, p. 97-98)

Pourtant, malgré les apparences, les cas sont très différents. Être « citoyen Israélien » est aujourd'hui une chose claire et définie, qui ne se confond ni avec une race ni avec une religion. On peut donc imaginer qu'un jour le terme « juif » désigne les individus de religion juive (quelle que soit leur couleur de peau et leur nationalité), tandis que que le terme « israélien » désignerait les citoyens de l'État d'Israël (pas nécessairement tous « juifs » au sens qui vient d'être défini). Le « nom juif » traditionnel, indéfinissable, flottant entre peuple, race, et religion, et foyer constant d'antisémitisme, perdrait alors de sa nécessité, de sa légitimité, et de son efficacité, sans qu'on ait de raisons de s'en plaindre et de le regretter.

Le fait de vouloir à tout prix conserver le « nom juif », quand bien même cela serait injustifié, comme nous venons de voir, aussi bien d'un point de vue linguistique que d'un point de vue ontologique ou d'un point de vue politique, conduit d'ailleurs Milner, et comment s'en étonner, à des comportements d'imposition du nom, dirais-je, dans lesquels une certaine violence se laisse clairement percevoir. Milner écrit ainsi, à propos de Simone Weil :

> (16) Simone Weil se découvrit israélite française en 1940, lors de la publication du statut des Juifs. (*Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, p. 53)

On ne sait pas très bien comment comprendre cette expression : s'agit-il d'un statut administratif (dans ce cas-là il aurait fallu des guillemets), ou d'une réalité (dans ce cas-là, quelle était cette « réalité » ?).

Dans *L'arrogance du présent*, Milner évoque (p. 188) les 3 patronymes aux sommets du triangle maoïste français : Linhart, Goldman, Lévy, dans lesquels se seraient rencontrés trois fois « le nom français » et « le nom juif ». Et il relance en écrivant :

> (17) Robert Linhart, le Juif français. (*L'arrogance du présent*, p. 188)

Etrange formulation. Pourquoi nous apprendre que Linhart était « Juif » ? Qu'est-ce que c'est censé nous apprendre que nous ignorions, ou que nous ne pourrions pas comprendre sans cela ? C'est en réalité un geste assez violent. Supposons que cette phrase ait été écrite par exemple par Renaud Camus, elle serait considérée comme très douteuse.

Toujours dans *l'arrogance du présent*, un peu plus loin, Milner évoque Marx dans les termes suivants :

> (18) Je me refuse à penser que la séduction particulière exercée par le marxisme soit due au fait que Marx fût né dans une famille juive. (*L'Arrogance du présent*, p. 197).

Pourquoi ne pas qualifier Marx directement de « Juif », comme on l'a fait tranquillement, plus haut pour Linhart ? Est-on « juif » quand on « nait dans une famille juive » ? Automatiquement ? Ou y a-t-il des exceptions ? Dans quel cas ? Tout cela est terriblement flou, et fonctionne structurellement comme un insinuant discours antisémite : je ne dis pas que vous êtes « juif », je fais seulement remarquer que vous êtes « né dans une famille juive »… on en tire les conclusions que l'on veut, je me contente d'énoncer les faits…

Tout au long des ouvrages de Milner, se joue une petite différence entre « Juif » avec la majuscule et « juif » sans la majuscule, différence inaudible quoique visible, comme la « différance » de Derrida. Au fait, un « Juif », Derrida ?... Derrida qui, visitant une synagogue à Alger, avait déclaré « je suis un marrane secret, un marrane qui dissimule le fait qu'il est marrane, un marrane de marrane », rendant ainsi très explicitement hommage au marrane par excellence de la philosophie qu'est Spinoza ?... Or, de l'un comme de l'autre, aurait-on le droit de dire sans précautions qu'ils « portent le nom juif », qu'ils sont « juifs », ou « Juifs » ? A aucune de ces questions il n'y aurait de réponse facile, ni sans doute, je pense, possible. Ne serait-ce pas une raison supplémentaire de réfléchir à la pertinence d'une telle imposition du nom ?

L'effacement des noms obscurs ou vides, comme des idées inadéquates est la tâche même, en un sens, de la philosophie, y compris bien sûr de la philosophie de Spinoza. Philosopher à coups de marteau, ou à coups de rasoir, contre des noms ou des notions. Cela n'entraîne nullement, tout au contraire, la persécution d'aucune personne ni d'aucun groupe. Au contraire, maintenir à tout prix « le nom juif », s'il s'avérait qu'il ne correspond plus à une catégorie définissable ou référençable, serait le plus beau cadeau à faire à tous les antisémites. On peut souhaiter à Jean-Claude Milner de ne pas persévérer (une traduction possible de *persequi*) dans cette voie-là, mais plutôt de poursuivre dans celle ouverte pacifiquement par Spinoza…

Je vous remercie de votre attention.